

**NOTE DE COMMENTAIRES DU CCFD
A L'ATTENTION DES MEMBRES DE F3E SUR LE RAPPORT D'EVALUATION
DU PROGRAMME MALI MIGRANTS**

De 1999 à 2003, le CCFD a mené en cofinancement avec le Ministère des affaires étrangères un programme d'appui aux initiatives des migrants dans leur région d'origine, à Kayes au Mali. Les migrants étaient constitués en 5 associations de taille et d'expériences diverses.

Le CCFD est globalement satisfait du travail du Damier, qui a répondu aux termes de référence de l'évaluation. Le document remis est riche et traite en profondeur plusieurs aspects du programme, notamment sur ses dimensions économiques.

Le déroulement de la mission d'évaluation en mai 2003 suscite des questions de la part du CCFD. En règle général, les évaluateurs étaient malheureusement peu à l'écoute des interviewés.

Le CCFD regrette que le Damier mette en cause le coordinateur du programme pour son manque de disponibilité, alors que ce dernier n'a pas été consulté en amont pour l'organisation de la mission au Mali. Ce choix a entraîné, selon nous, un manque de représentativité de certaines réunions, notamment celle de restitution. De la même manière, le coordonnateur n'a eu connaissance de la proposition ferme d'un rendez-vous pour lui avec le Damier que deux jours avant le démarrage de l'évaluation.

Appréciation sur le rapport

Le rapport passe en revue l'ensemble des nombreuses composantes du programme et élabore, tel que demandé, une série de recommandations pour une suite éventuelle à donner aux actions. La partie sur les éléments de capitalisation donne une matière à réflexion intéressante.

L'expression est concrète et claire. Le fait d'avoir repris systématiquement les critères d'appréciation (pertinence, efficacité, etc.) facilite la lecture.

Certaines remarques du Damier apportent un éclairage extérieur instructif sur des pratiques du CCFD : absence d'une contractualisation formelle avec les migrants, ambiguïté dans la localisation des responsabilités éloignée des bénéficiaires, choix difficile entre maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre pour le CCFD.

Les compétences techniques des évaluateurs, notamment sur le maraîchage ou l'hydraulique, ont permis d'apprécier certains choix du programme.

Néanmoins, certaines parties du document ne nous semblent pas assez développées ni analysées, notamment les dynamiques internes au sein des associations de migrants (contradictions, conflits) et les mesures d'accompagnement (formation, échanges).

A ce sujet, nous signalons que les remarques factuelles faites par le CCFD sur le rapport provisoire par rapport à ces deux points (comme d'autres points) n'ont pas été prises en compte sur le fonds par les évaluateurs ; seules des modifications de vocabulaire ont été introduites.

Concernant la forme du rapport, nous considérons que la tonalité dépréciative employée tout au long du document amoindrit beaucoup l'intérêt du travail réalisé par le Damier. Si l'on reprend par exemple le sommaire ou encore la synthèse, pas un seul titre n'est positif pour le programme et / ou le CCFD.

Le CCFD aurait souhaité que l'évaluation soit l'occasion de dépassionner le débat, de prendre du recul afin de mettre en perspective les inévitables difficultés et les succès rencontrés au cours de cette expérience, qui aura permis de faire travailler ensemble des acteurs divers autour de thématiques communes, outre les migrants et les villageois.

En même temps, le CCFD s'attendait à ce que beaucoup reste à faire au terme des 4 années du programme ; par exemple, la décentralisation démarrait à peine lorsque le programme a été lancé, ou encore l'élevage est une question délicate qui touche la tradition et sur laquelle les experts ne sont pas tous d'accord.

Impact immédiat du rapport pour le projet considéré et pour l'association

Ce que le CCFD retient de l'évaluation, c'est la confirmation que des villages sont sortis de l'isolement et ont pu profiter de l'expérience acquise par d'autres villages, des ouvrages hydrauliques ont été réalisés, des leaders ont été encouragés à prendre des responsabilités, notamment associatives, des femmes et des hommes ont pu se former à des techniques essentielles autour de la gestion de l'eau ou du maraîchage.

L'impact immédiat du rapport pour toute l'association est à ce jour encore faible car il est en cours d'appropriation. Néanmoins, de vraies questions soulevées à cette occasion seront sans nul doute socialisées à l'avenir en interne.

Pour le projet, le rapport permet dès aujourd'hui aux partenaires de se pencher sur une phase transitoire qui permettra de finaliser d'ici fin 2003 certaines actions. Il permet aussi aux partenaires de réfléchir avec le CCFD à moyen terme sur l'avenir de la dynamique engagée, qui nous paraît porteuse d'espoirs.